



VERS LA FIN DU REGIME DES MOLLAHS ?

L'IRAN, NATION-EMPIRE, À LA CROISÉE DES CHEMINS

Par Antranig Kevorkian, Analyste du Millénaire



AVANT-PROPOS

L'Iran, grand pays aux dimensions continentales, a une histoire faite de vicissitudes à peine surmontables, et c'est précisément cette capacité à absorber le choc, à encaisser puis à reconfigurer, qui rend l'objet iranien si difficile à saisir. L'exemple le plus récent devait être, croyait-on, **la guerre israélo-iranienne conclue par un cessez-le-feu daté du 24 juin 2025** ; il apparaît désormais que ce cessez-le-feu n'aura été qu'une parenthèse, un interlude stratégique plutôt qu'un tournant. La séquence ouverte le 28 février 2026 a réintroduit la guerre directe et, surtout, a superposé au conflit militaire une crise de souveraineté au sommet : **la mort du Guide suprême Ali Khamenei, annoncée comme acquise côté israélien puis confirmée par des médias d'État iraniens, fait de cette crise le premier épisode de succession sous le feu depuis 1989.**

En somme, l'Iran dispose de ressources, de profondeur historique, d'un récit national puissant, mais **il demeure structurellement tributaire de ses rapports internationaux pour stabiliser l'interne, financer l'État, sécuriser ses frontières et préserver son statut régional.** D'ailleurs, il est à noter que la République islamique (majoritairement chiite) entretient des rapports houleux, parfois antagonistes, avec une partie de son voisinage sunnite ; la religion n'est pas l'unique ressort de la conflictualité, mais elle devient un multiplicateur de justification, un langage de guerre et une grammaire d'influence. Force est de constater que, depuis 1979, la religion joue un rôle moteur dans l'architecture du pouvoir : **elle structure la légitimation, canalise, et parfois écrase, les velléités de liberté de la société civile, tout en offrant au régime une capacité singulière à transformer l'agression extérieure en cohésion intérieure.**

Mais ce rapport ne cherche pas à raconter l'intégralité de l'histoire de l'Empire perse : elle vise un problème plus contemporain et, à vrai dire, plus décisif. La question n'est plus seulement de savoir si l'Iran est affaibli ou revanchard, s'il s'enferme ou s'étend ; la question est de comprendre comment un pays guidé par une logique politico-religieuse peut, en

situation de choc, basculer vers trois issues très différentes : la continuité verrouillée, la militarisation (mutation progressive en État-caserne, où l'appareil sécuritaire devient l'arbitre réel), ou la fracture des élites, scénario paradoxalement le plus dangereux car il conjugue fragilité interne et tentation d'escalade externe. Dans cette phase, **l'enjeu central n'est pas l'émeute, mais la chaîne de commandement ; pas la rumeur, mais la capacité du système à produire rapidement une continuité lisible — et à empêcher que l'intervalle successorale ne devienne le moment où les factions "testent" leurs rapports de force.**

À court terme (12–18 mois), l'hypothèse la plus probable n'est donc pas l'effondrement, mais **une résilience autoritaire reconfigurée** : le régime absorbe les chocs (sanctions, pressions régionales, contestations) par un mélange de coercition, de narration nationaliste et de contournements économiques comme il le fait depuis des années. En d'autres termes, le régime a choisi le durcissement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, constatant **un alignement progressif des vues américaine (exprimées par Trump), israélienne et arabes au sujet du « regime change », nouveauté qui n'existait pas il y a encore quelques mois puisque seul Israël y était favorable.**

La fin du régime devient plausible uniquement si trois conditions se cumulent : **rupture élitare, crise de succession prolongée et perte partielle du monopole de la force.** Dans ce cadre, le nucléaire reste un levier de dissuasion et de négociation, tandis que la guerre indirecte via les proxys n'est plus seulement une stratégie régionale, mais un instrument de survie interne, dont l'usage déterminera le niveau d'escalade et la capacité du pouvoir à tenir. Enfin, la dimension régionale n'est plus abstraite : les incidents rapportés au-dessus de Dubaï et Doha, et l'extension du choc au Golfe, illustrent déjà le risque majeur des prochaines semaines, à savoir des plateformes devenant des théâtres.

AVANT-PROPOS	2
<i>UNE STABILITE INTERIEURE TRIBUTAIRE DE LA DIPLOMATIE</i>	<i>5</i>
LES INCERTITUDES DES RAPPORTS IRAN-OCCIDENT DURANT LE XXEME SIECLE.....	5
UNE PREMIERE REVOLUTION CONSTITUTIONNELLE EN 1906	5
DES RELATIONS AMBIVALENTES AVEC L'OCCIDENT	6
DYNASTIE « PAHLAVI », UN ÉLAN NATIONALISTE ET DE MODERNISATION	7
LA « REVOLUTION BLANCHE » OU L'ENDIGUEMENT DU COMMUNISME VIA L'INFLUENCE AMERICAINE	9
<i>L'AVENEMENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN</i>	<i>11</i>
DES ORIGINES DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN	11
UN REGIME ISLAMISTE ET TOTALITAIRE QUI S'EST RADICALISÉ	13
UN REGIME TRES VITE CONFRONTE A LA GUERRE	13
VERS LA RADICALISATION DU REGIME	15
LA DIPLOMATIE DE L'IRAN ET LES EVOLUTIONS DEPUIS LA MORT DE KHAMEINI.....	16
<i>L'IRAN : ENCERCLEMENT OU RESURGENCE D'UN EMPIRE ?</i>	<i>18</i>
DEPUIS FÉVRIER/MARS 2026 : LA SUCCESSION COMME TEST DE RÉSILIENCE.....	18
“DECAPITATION” : CHOC MAJEUR, MAIS PAS BOUTON “OFF” DU REGIME	18
LA MECANIQUE DE SUCCESSION : ENTRE PREVISIONS ET PRATIQUE.....	19
QUELLES EVOLUTIONS POSSIBLES ?.....	20
TROIS INCONNUES QUI DECIDERONT DE L'ISSUE (IRAN, WASHINGTON, GOLFE).....	23
LA FIN DE LA STRATEGIE DE SURVIE DU REGIME PAR SA DOCTRINE INTERNATIONALE ?25	
LA FIN D'UNE DOCTRINE : L'ARC CHIITE.....	25
LA QUESTION DU NUCLEAIRE IRANIEN.....	25
JUSQU'A UNE INFLUENCE EN EUROPE ET EN FRANCE	28
MAIS UNE RESILIENCE ?	29
POURQUOI LE REGIME TIENT TOUJOURS MALGRE DES PRESSIONS DE L'EXTERIEUR ?.....	29
CES « MAUX-LA » GOUVERNANT L'IRAN : L'IMPOSSIBLE FIN DU REGIME ACTUEL	32
AU DETRIMENT DU Sud-Caucase ET DE LA REGION ?.....	34
<i>Conclusion.....</i>	<i>36</i>

UNE STABILITE INTERIEURE TRIBUTAIRE DE LA DIPLOMATIE

LES INCERTITUDES DES RAPPORTS IRAN-OCCIDENT DURANT LE XXEME SIECLE

UNE PREMIERE REVOLUTION CONSTITUTIONNELLE EN 1906

On ne peut envisager ce chapitre sans parler de la « **révolution constitutionnelle** ». Le 5 août 1906, une proclamation royale annonce la tenue d'élections nationales pour la formation d'une Assemblée constituante. Une assemblée réunie à Téhéran élabore une loi électorale complexe, nécessaire pour la future représentation nationale.

En octobre 1906, l'Assemblée nationale élue est réunie. Deux groupements sont visibles : **les modérés et les libéraux**. Les deux groupements travaillent à l'élaboration d'une loi fondamentale prévoyant un Parlement élu (« **Majles** »). La Constitution est signée le 30 décembre 1906 par le Shah. Ce document, inspiré de la Constitution belge de 1831, prévoit l'égalité devant la loi, la liberté de la presse, de parole, d'association, la sécurité personnelle et celle de la propriété et la création d'un enseignement public obligatoire. En outre, le chiisme est proclamé religion officielle¹.

Cet **élan de modernité** (rappelons que l'Iran est le premier pays du Moyen-Orient à se doter d'une constitution) ne doit pas occulter les difficultés et l'instabilité des rapports entre l'Iran avec l'Occident au sens large, tout au long du XXème siècle.

¹ **Mohammad-Reza Djalili**, Thierry Kellner, « *Histoire de l'Iran contemporain* », II / « *l'entrée dans le XXème siècle* », chapitre

« La révolution constitutionnelle », page 27, éditions La découverte, mars 2024.

De plus, le pouvoir iranien repose, du moins en partie, **sur un sentiment de fierté nationale particulièrement prégnant**. Ainsi, nous le verrons plus tard, la combinaison de ladite fierté et du pouvoir religieux confère au pouvoir iranien une forte capacité à museler les citoyens de son territoire.

L'influence culturelle (littérature, médecine, philosophie...) est couplée d'une influence politique : ainsi, il convient de citer l'ouvrage **Siyâsat Nameh** (« le Traité de gouvernement ») rédigé par Nizam al-Mulk (1018-1092), mettant en exergue le rôle du gouvernement dans une société islamique et préislamique.

DES RELATIONS AMBIVALENTES AVEC L'OCCIDENT

L'Iran (ou Perse, jusqu'en 1935) a été, depuis le XIX^{ème} siècle, aux confluent de plusieurs convoitises occidentales, à l'instar de l'Angleterre dans le sud, et la Russie au nord. L'Iran, dirigée par la dynastie des Qadjars (1789-1925), se trouve enclavée dans une situation de quasi-colonisation par les deux pays susvisés. Cette domination se fait fondamentalement par le truchement **d'accords économiques inéquitables vis-à-vis de l'Iran**.

Un exemple très connu : il s'agit de l'aventurier anglais **William Know D'Arcy**, ancien chercheur d'or en Australie. Ce dernier, au bord de la faillite, parvient à négocier en 1901 une concession de 60 ans pour la production et l'exportation de gaz naturel et de pétrole. Rapidement, apparaissent en Iran des mouvements de contestation et de protestation contre ces « faveurs » à l'égard de l'Angleterre mais aussi de la Russie. Ce qui précède constitue les prémices de la proclamation du Shah instituant en 1906 la constitution iranienne (événement décrit ci-haut).

DYNASTIE « PAHLAVI », UN ÉLAN NATIONALISTE ET DE MODERNISATION

L'avènement de Reza Khan, vecteur de modernité à l'iranienne : le 12 février 1921, a lieu un **coup d'État** réalisé par les hommes de Reza Khan (i.e. Reza Pahlavi), envahissant alors Téhéran. Cependant, le premier ministre désigné, Seyyed Ziyâ, prit des mesures drastiques mettant en exergue des initiatives « Révolutionnaires : (i) **exhortation des oligarques d'honorer leurs engagements financiers vis-à-vis du fisc** (ii) **rejet de l'accord anglo-persan de 1919 par le *Majles* le 22 juin 1921**, (iii) **signature d'un traité d'amitié le 26 février 1921 avec les soviétiques etc...**

Point important à noter : Reza Khan, devenu ministre de la Guerre plusieurs semaines après le coup d'Etat susvisé, prit aussi le titre de chef des armées. Ce n'est qu'en décembre 1925 que l'Assemblée constituante désigne **Reza khan comme le nouveau souverain, ce dernier prenant alors le nom de Reza Shah (en persan, roi) Pahlavi.**

L'esprit nationaliste iranien trouve, en partie tout du moins, ses origines à l'étranger : **la revue berlinoise *Farangestan*** (publiée en 1924 et 1925) se fait le relai d'opinions très en faveur du Shah. L'éditeur de la revue, Moshveq Kâzemi, préconise l'intronisation d'un individu à la pensée « moderne », illustre et très au fait de l'actualité internationale. Kâzemi énonce ainsi qu'« un tel personnage doit se lever parmi les gens qui ont fait des études modernes, surtout ceux qui savent ce qui se passe en Europe (...)2 ». Dont acte... le Shah d'Iran est né !

L'élan de modernité amené par le Shah d'Iran, dont la dénomination de la Perse qui vient l' « Iran » en 1935. Concomitamment et même avant la

² Yann Richard, « *L'Iran de 1800 à nos jours* », éditions Champs histoire, 2023, page 263 ;

nouvelle dénomination du pays, l'élan de modernité se traduit de différentes manières 3:

- De **nombreux investissements conduisent à renforcer les infrastructures iraniennes** (universités, hôpitaux, routes...). A noter que la première université iranienne, celle de Téhéran, fut créée en 1935. Il s'agissait d'un établissement francophone et plusieurs français furent invités à y enseigner ;
- Institution du **code civil**, inspiré du modèle français mais intégrant des composantes liées à la loi islamique (e.g. reconnaissance de la polygamie) ;
- Institution **d'un code pénal**, abolissant progressivement tout recours aux peines prévues par la charia ;
- **Suppression des tribunaux religieux en 1936...**

L'Iran entre ainsi **dans une forme de modernité du XXème siècle**, semblant emprunter le chemin des sociétés européennes industrielles.

³ Voir par exemple l'ouvrage « *L'Iran, une puissance en mouvement* », Editions Eyrolles, 2022, chapitre *La dynastie Pahlavi (1925-1979)* » : échec d'une modernisation autoritaire, page 25-26 ;

LA « REVOLUTION BLANCHE » OU L'ENDIGUEMENT DU COMMUNISME VIA L'INFLUENCE AMERICAINE

A la veille de la seconde guerre mondiale, **les rapports diplomatiques entre la France et l'Iran furent interrompus pendant plusieurs mois (1938-1939)**⁴.

Durant la seconde guerre mondiale, il est à noter que **l'Iran proclame sa neutralité**. Cependant, la pénétration des troupes soviétiques en Iran, **le 25 août 1941**, imposèrent au Shah l'expulsion des Allemands. Les réponses de l'Iran furent dilatoires et le Shah fut contraint de céder son trône, quelques jours plus tard, le 16 septembre 1941, au profit de son fils **Mohammad Reza Shah Pahlavi**.

Les **rapports diplomatiques entre Paris et Téhéran sont assez bons** et, d'ailleurs, culminent à partir de la fin de la seconde guerre mondiale. Ainsi, le 27 novembre 1944, le général de Gaulle, en route vers Moscou pour y rencontrer Staline, fait une première étape au Caire puis à Téhéran⁵. Il est à noter que l'intronisation de Mohammad Shah est concomitante avec le début de l'occupation soviéto-britannique en Iran (année 1941, qui durera jusqu'en 1945). Le parti communiste (**Toudeh**) est d'ailleurs créé en 1941, sous l'influence notamment de **l'ayatollah Abol-Ghassem Kashani**.

Ladite occupation, vécue plutôt comme une libération par le peuple iranien, provoque certaines conséquences collatérales que l'Iran ne peut omettre : **le mouvement autonomiste en Azerbaïdjan et au Kurdistan, ainsi que la crise du pétrole**. L'instabilité du pays se traduit « forcément » par une mise à l'écart de l'influence soviétique au profite des américains. D'ailleurs Mohammad Shah est proche avec les USA, en particulier avec le président Dwight Eisenhower, même si son attachement culturel vis-à-vis de la France et de la langue française est évident. C'est ainsi que vicissitudes

⁴ Yann Richard, « *L'Iran de 1800 à nos jours* », éditions Champs histoire, 2023, page 299 ;

⁵ Emmanuel Razavi et Jean-Marie Montali, « *La pieuvre de Téhéran* », page 67.

(géo)politiques et militaires mèneront naturellement l'Iran vers la « **Révolution Blanche** ».

Le penchant du Shah en faveur des Etats-Unis se traduit, au milieu du XXème siècle, par **la signature du pacte de Bagdad**. De sa dénomination initiale « Traité d'organisation du Moyen-Orient »), **le pacte fut fondé précisément le 24 février 1955**. Le but principal du pacte était d'endiguer la progression du communisme par la création d'une alliance défensive entre la Turquie, l'Irak, l'Iran, le Pakistan et le Royaume-Uni. Les Etats-Unis ne s'y associent formellement que l'année suivante. Ce n'est pas pour autant que l'influence américaine vis-à-vis de l'Iran faiblit, bien au contraire...

Économiquement, l'influence américaine sur les sociétés pétrolières locales est impressionnante : ainsi, **en 1954, un accord intervient entre les autorités iraniennes et le consortium international constitué pour succéder à l'Anglo-Iranian Oil Company**. La mise en place dudit consortium permet à des entreprises américaines **de détenir près de 40%** de son capital⁶. En 1977, l'influence américain grandissante en Iran suscite de plus en plus de contestations, au sein notamment des universités. Lesdites contestations s'étendent même au sein des couches populaires du pays. Le Shah d'ailleurs semble progressivement « capituler » et rétablit d'ailleurs, à ce titre, la liberté d'expression.

⁶ *Le Monde*, « Règlement en Iran », 5 août 1954.

L'AVENEMENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

DES ORIGINES DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

Le passé « récent » de l'histoire iranienne (nous pouvons ici faire référence à la révolution iranienne de 1970 et la proclamation de la République islamique d'Iran par l'ayatollah Khomeini) continue de produire ses effets jusqu'à maintenant. Il semble utile de revenir brièvement sur les événements qui se sont enchaînés et qui ont permis à Khomeini d'accéder au « trône » iranien. Rappelons tout d'abord que le règne des Pahlavi a légué au pays de nombreuses infrastructures et a même permis d'atteindre une relative prospérité. **De 1921 à 1979, la population iranienne a d'ailleurs été multipliée par quatre**⁷. Ces facteurs ont permis à l'Iran de se placer comme véritable puissance régionale.

Dans la continuité du chapitre précédent, rappelons qu'entre septembre et octobre 1978, les tensions liées aux contestations internes se poursuivent. Au mois d'octobre de la même année, une grève générale éclate et va même jusqu'à paralyser l'industrie pétrolière.

L'objectif de Khomeini est **de s'affranchir du régime mis en place par le Shah au profit d'une République islamique d'inspiration divine**. A ce titre, relevons une partie du préambule de la Constitution iranienne de 1979, qui énonce que la gouvernance [d'un pays] correspond à la « cristallisation » de l'idéal politique d'une nation avec une foi commune et une perspective devant être organisée afin qu'elle puisse créer, dans son processus de son

⁷ Mohammad-Reza Djalili, Thierry Kellner, *"Histoire de l'Iran contemporain"*, II / « l'entrée dans le XXème siècle », chapitre « La révolution constitutionnelle », page 67, éditions La découverte, mars 2024.

développement intellectuel et idéologique, une route vers son but ultime (mouvement vers Dieu) (...)»⁸.

Ce qui précède rappelle dangereusement les origines intellectuelles imputables à la révolution islamique qui se trouvent, selon certains auteurs, dans les écrits du philosophe iranien Ali Shariati. L'auteur Emmanuel Razavi⁹ rappelle d'ailleurs le surnom dudit philosophe : « **l'inspireur de la révolution islamique** ».

Rappelons aussi que les **Frères musulmans y sont pour quelque chose**. Selon Emmanuel Razavi, en effet, les Frères musulmans (organisation sunnite s'il en est) sont une source d'inspiration pour Khomeini. Hassan el Banna, le fondateur en 1928 de cette organisation, préconisait le rétablissement du califat (ayant été « aboli » par Atatürk) en œuvrant au retour du successeur de Mahomet, « envoyé de Dieu ». De façon générale, **l'accession au pouvoir de l'ayatollah Khomeini constitua un « choc important »**¹⁰ vis-à-vis de l'Arabie Saoudite, défenseur du sunnisme. De façon très véhémente, Hubert Védrine, dans la dernière édition de son « Nouveau dictionnaire amoureux de la géopolitique » (2025), n'hésite d'ailleurs pas à définir Khomeini comme « le cauchemar des Arabes sunnites, Arabie en tête (...) ».

Depuis notamment la révolution de 1979, c'est Israël qui semble être dans le viseur de l'Iran, notamment depuis l'avènement de la République islamique d'Iran. Pour résumer, l'alliance américaine et la reconnaissance de facto d'Israël ont terni l'image de l'Iran chez ses voisins arabes. D'ailleurs, loin d'être une anecdote triviale, l'affaire du canal de Suez (1956) conduit les pays arabes à exiger un changement dans l'appellation golfe « Persique », en faveur du golfe « Arabe ».

⁸ Traduction non officielle de l'anglais vers le français, basée sur la Constitution iranienne de 1979, telle que diffusée sur le site officiel de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle ([Constitution of the Islamic Republic of Iran](#)).

⁹ Emmanuel Razavi, « *La face cachée des mollahs – le livre noir de la République islamique d'Iran* », Les éditions du Cerf, 2025, page 40.

¹⁰ Jean-Pierre Ragueau et Gérard Chaliand, « *Géopolitique des empires, 6000 ans d'histoire humaine* », éditions Champs essais, 2024, chapitre « Iran », page 202.

UN REGIME ISLAMISTE ET TOTALITAIRE QUI S'EST RADICALISÉ

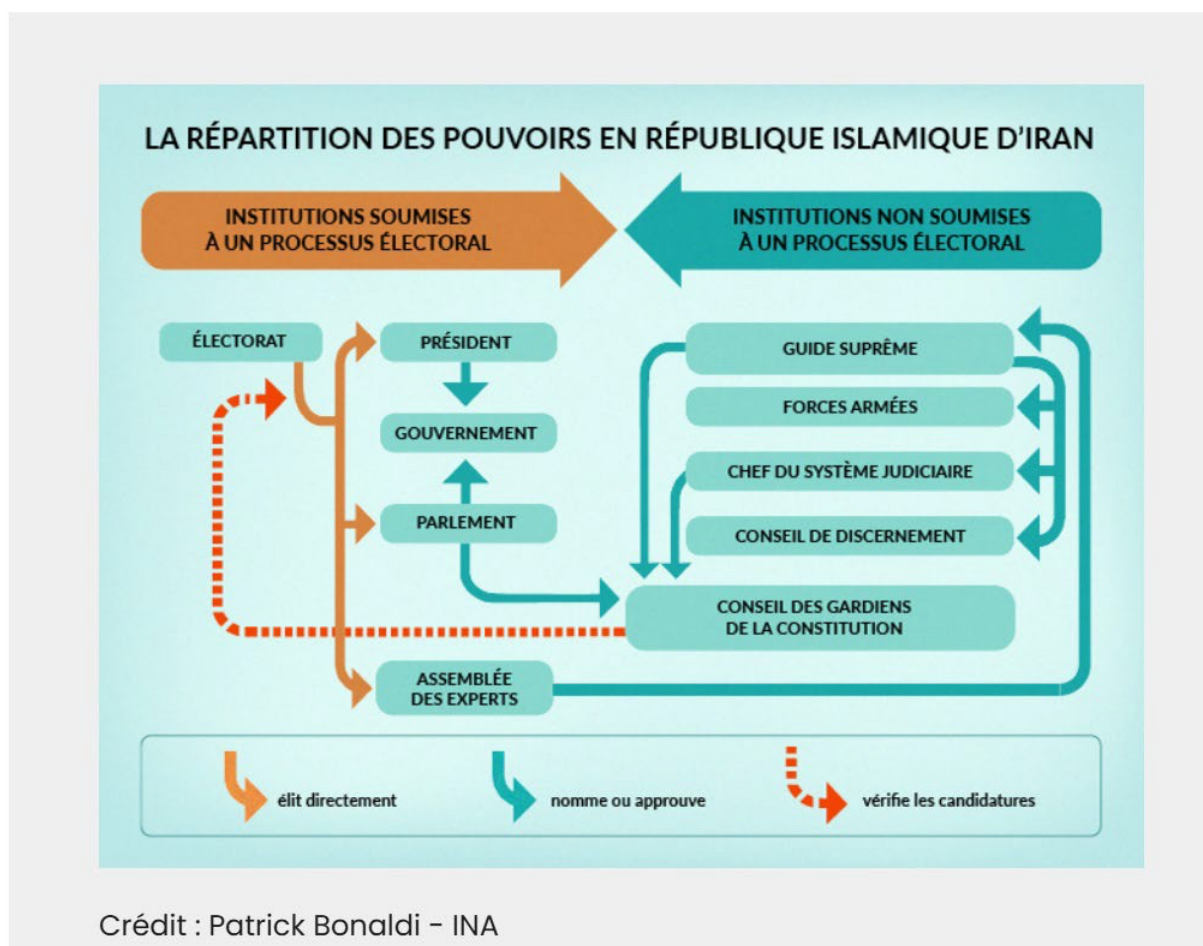
UN REGIME TRES VITE CONFRONTE A LA GUERRE

Le cours du XXème siècle tend à prouver la capacité des Iraniens à se rassembler sous forme d'élan nationaliste, lors de périodes difficiles. Ceci fut ainsi le cas lors du coup d'État du Shah puis, par exemple, après l'avènement de Khomeini. Autrement dit, **le sentiment d'appartenance à la nation est particulièrement fort**, peu importe donc les obédiences politiques et inclinaisons religieuses de chaque dirigeant.

La dominante islamique du pouvoir politique est cependant évidente, notamment depuis la nouvelle Constitution approuvée en 1979. Elle repose sur le concept fondamental du **Velayat -e faqih** (pouvoir de décision du docteur de la loi). Avant même son intronisation, Khomeini avait déjà rédigé un ouvrage (son premier d'ailleurs) **en 1943, Kashf-al-Asrar** (« dévoilement des secrets »), confirmant qu'un docteur en jurisprudence islamique pouvait passer des jugements de manière indépendante sur la base de sa connaissance religieuse et de sa raison. L'article 109 de la Constitution est conforme à ces principes et énonce que le Guide doit (i) **être titulaire d'une formation de docteur en jurisprudence islamique** et (ii) **faire preuve de de justice et piété pour être un leader de la communauté islamique**. Notons que c'est le « **petit livre vert** » de Khomeini qui fixe le cadre et consolide sa pensée théologique. Rappelons que Khomeini était adhérent du chiisme duodécimain (une branche du chiisme selon laquelle les croyants vénèrent les douze imams, le dernier étant l'imam al-Mahdi, supposé être le sauveur ultime de l'humanité. La vision messianique du chiisme est insufflée par Khomeini à une grande partie de la population iranienne, via la critique de l'Occident, en particulier la laïcité, considérée comme du satanisme.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, **l'organisation du pouvoir iranien confère une puissance irréductible au Guide suprême**. A noter que le Président exerce un pouvoir quasi symbolique car les conflits entre les

pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire sont arbitrés par le Guide. Aussi, le Conseil des gardiens de la Constitution assure l'examen de la compatibilité des lois à la lumière de l'islam et de la Constitution.



Les guerres impliquant l'Iran telle que l'attaque sur l'Irak de Saddam Hussein en 1980 et la nécessité de protéger son intégrité territoriale conduisent l'Iran à « **fusionner la raison d'État [la défense du territoire] et la foi chiite** » en assimilant cette guerre **aux événements de la bataille de Karbala**¹¹ (Irak du sud actuel), ayant eu lieu en 680 et qui opposa Yazid Ier aux partisans de Al-Hussein ibn Ali, fils d'Ali et petit-fils du prophète Mahomet.

A la fin de la guerre en Irak (1988), **Khomeini donne la priorité à la défense des intérêts nationaux au détriment de l'objectif de défense des**

¹¹ « *L'Iran, une puissance en mouvement* », Editions Eyrolles, 2022, chapitre « *Un système politique basé sur l'islamisme, le nationalisme et la volonté populaire* », page 50

musulmans dans le monde. La guerre contre l'Irak constitua une leçon dure à encaisser pour l'Iran : en effet, **les attaques chimiques utilisées par l'Irak (non sanctionnées par l'ONU) et violant le protocole de Genève de 1929 interdisant l'emploi d'armes chimiques et bactériologiques, conduisirent l'Iran à ne plus faire confiance aux traités internationaux et à vouloir se consolider de l'intérieur.** On constate d'ailleurs, dès 1984-85, la relance du programme nucléaire militaire iranien. Choix stratégique pertinent, d'autant plus que certains pays ont développé entre temps un arsenal nucléaire. C'est le cas de l'Inde et du Pakistan qui, à seulement quelques semaines d'intervalle, obtiennent tous deux l'arme nucléaire en 1998.

VERS LA RADICALISATION DU REGIME

Après la guerre irano-irakienne (1980-1988), l'Iran souhaite renforcer sa sécurité et son intégrité territoriale, comme nous l'avons vu plus haut. De fait, la décision d'envahir l'Irak par les USA en 2003 constitue du « pain béni » pour l'Iran. Bien que ce dernier fût initialement opposé à ladite intervention, ceci constitue en réalité une aubaine formidable pour mettre en place un gouvernement allié en Irak. Depuis la chute de Saddam Hussein, les dirigeants iraniens mettent donc tout en œuvre en vue d'instaurer des relations étroites avec les dirigeants irakiens. Le général **Qassem Soleimani et la force Qods (l'unité chargée des opérations extérieures des Pasdaran)**¹² vont jouer un rôle central dans cette stratégie.

Ce n'est qu'après les élections législatives irakiennes de 2021, traduisant un échec des partis chiites proches de l'Iran, que l'influence iranienne en Irak comment à s'étioler, sans pour autant s'effacer complètement : **les milices chiites irakiennes sont chargées de contrôler les lieux proches de la frontière syrienne, créant ainsi une sorte de corridor en ligne droite entre l'Iran et le Liban.** Cette organisation permettant ainsi d'éviter l'installation de groupes extrémistes sunnites, à l'instar de l'État islamique (Daech).

¹² Corps des Gardiens de la révolution islamique (groupe militaire d'élite et organisme politique, économique, religieux et diplomatique).

LA DIPLOMATIE DE L'IRAN ET LES EVOLUTIONS DEPUIS LA MORT DE KHAMEINI

Au début des années 1990, l'Iran a pour volonté de se rapprocher du reste du monde musulman. **Des partenariats se nouent entre l'Iran et certaines républiques de confession musulmane issues de l'ex-URSS.** Le partenariat entre l'Iran et la Russie dans les années 1990 avait pour objectif de « contrôler les groupes sunnites wahhabites radicaux, en premier lieu au Nord- Caucase, pour éviter l'isolement de l'Arménie et pour maintenir la paix au Tadjikistan (...) »¹³. Le développement des positions US vis-à-vis du Moyen-Orient prennent un tournant plutôt favorable à l'Iran, par la force des choses.

Le déni d'Israël par l'Iran est consubstantiel à l'existence de la République Islamique. La rhétorique officielle vise **Israël en tant que « régime » (nezâm), c'est-à-dire en tant qu'entité politique d'occupation et d'oppression.** Au-delà du vocable de « négation » vis-à-vis d'Israël, force est de constater que les iraniens ont usé d'expressions agressives, notamment celle de « **tumeur cancéreuse** », inaugurée par Khomeini lui-même, à l'occasion de la première journée de Qods (Jérusalem) en 1980, commémoration annuelle qu'il a instituée afin de mettre la question palestinienne en haut de l'agenda international et de revendiquer un leadership sur la cause palestinienne¹⁴.

Le régime issu de la République Islamique se donne pour tâche, dès les premières années de son existence, de **coordonner les différents mouvements chiites qui ont émergé à partir des réseaux islamistes aux Proche et Moyen-Orient.** Toutefois, c'est bien la Palestine que Khomeini place au cœur de son projet révolutionnaire, alors que ce territoire est dénué de tout peuplement chiite notable. Une analyse théologique permet de comprendre cela. En effet, **la Palestine est considérée comme la « première qibla » des musulmans,** qui se prosternaient vers Jérusalem

¹³ [Russie-Iran : un partenariat prudent | Cairn.info](#)

¹⁴ « *Le régime iranien à livre ouvert* », Camille Alexandre, éditions Odile Jacob, septembre 2025

durant les premières années de la prédication. Or, la ville de Jérusalem comporte plusieurs lieux saints majeurs pour l'Islam, par exemple, le Haram AL Sharif (« **noble sanctuaire** » en arabe, ou Har ha Bayit – « Mont du Temple » en hébreu). En droit musulman, la terre est considérée comme la propriété de Dieu et, par définition, inaliénable. Israël est donc considéré comme une sorte de colonisateur qui s'est accaparé des terres islamiques. On retrouve d'ailleurs cette idée dans les chartes des différents mouvements islamistes palestiniens. Les tendances susvisées relatives à la République Islamique ont fait l'objet de vicissitudes depuis la mort de Khomeini, perceptibles au travers des évolutions politiques qu'a subies l'Iran.

Après sa mort en 1989, c'est l'ayatollah Khamenei qui devient Guide suprême et Rafsandjani inaugure une phase de reconstruction économique. Les années 1997-2005, sous Khatami, voient une tentative d'ouverture réformatrice, freinée par les conservateurs. L'arrivée d'Achmadinejad (2005-2013) durcit le régime, accentuant l'isolement international et les tensions sur le nucléaire. Sous Rouhani (2013-2021), l'accord nucléaire de 2015 (étudié plus bas) marque un espoir d'apaisement, vite sapé par le retrait américain en 2018. Après la mort d'Ebrahim Raïssi (mai 2024), l'élection puis l'entrée en fonction de Masoud Pezeshkian (été 2024) ont modifié le ton politique, sans changer l'architecture réelle du pouvoir : **le centre de gravité demeure le Guide suprême, le Conseil des gardiens et l'appareil sécuritaire (IRGC).**

Cette instabilité politique est un syndrome de longue date, qui entache d'ailleurs la stabilité du pays. Il est légitime de se demander si cela constitue **un potentiel affaiblissement insurmontable de l'Iran sur le long terme ou bien la fin d'un cycle qui empêchera l'Iran de tomber plus bas ?**

L'IRAN : ENCERCLEMENT OU RESURGENCE D'UN EMPIRE ?

DEPUIS FÉVRIER/MARS 2026 : LA SUCCESSION COMME TEST DE RÉSILIENCE

La séquence ouverte à partir du 28 février 2026 marque un basculement stratégique : **elle combine une escalade militaire directe et une crise de souveraineté au sommet**. Les frappes menées par Israël, avec implication américaine, ont été suivies d'une chaîne d'événements qui dépasse le cadre du duel Israël-Iran : retombées sur le Golfe (incidents à Dubaï/Doha, perturbations commerciales et aériennes), réactions dans la région, et surtout une incertitude initiale sur l'état de la direction iranienne, rapidement devenue l'enjeu central de la crise.

“DECAPITATION” : CHOC MAJEUR, MAIS PAS BOUTON “OFF” DU REGIME

La mort du Guide suprême, d'abord revendiquée/évoquée côté israélien, puis confirmée par des médias d'État iraniens le 1er mars, ne signifie pas automatiquement la chute de la République islamique. Elle fragilise le cœur du système, mais elle peut aussi déclencher un réflexe de consolidation autoritaire. Autrement dit : **la décapitation ne produit pas mécaniquement l'effondrement ; elle ouvre une phase de recomposition, dont l'issue déterminera si l'Iran devient plus pragmatique, plus militarisé, ou plus instable**. On a franchi un seuil que l'Occident franchit rarement sans effets de retour : la décapitation politique. Or, décapiter n'est pas renverser. Renverser suppose un transfert de pouvoir ; décapiter déclenche souvent l'inverse, à savoir une logique de survie du système. L'architecture iranienne n'est pas un clan sans colonne vertébrale : elle a été pensée pour absorber le choc, maintenir la chaîne de commandement et produire une continuité procédurale, y compris via un dispositif intérimaire prévu en cas de vacance. La question n'est donc pas “victoire ou défaite” à 48 heures, mais le risque

créé : celui d'un Iran plus coercitif à l'intérieur et plus contagieux à l'extérieur, précisément parce que la succession se déroule sous le feu.

Il faut comprendre que **l'Iran n'est pas une autocratie personnalisée pure**. Le régime repose sur un triptyque qui peut vaciller sans s'effondrer d'un seul coup :

- La **“Maison du Guide”** (réseaux de loyauté, arbitrages, nominations, contrôle informel) ;
- Le **CGRI** (Pasdaran), colonne vertébrale coercitive et politico-économique, capable de maintenir l'ordre intérieur et de piloter la riposte ;
- Les **institutions de validation** (Conseil des gardiens, Conseil de discernement, Assemblée des experts) qui donnent une légitimité procédurale à la continuité.

La question décisive n'est donc pas seulement **“qui succède ?”, mais “qui gouverne pendant l'intervalle ?”**. Dans les régimes à fort contenu sécuritaire, les premières 72 heures comptent moins pour la légalité que pour la chaîne de commandement : qui parle au nom de l'État, qui donne les ordres, qui contrôle les services, qui verrouille l'information, qui empêche une panique ou des fractures au sommet.

LA MECANIQUE DE SUCCESSION : ENTRE PREVISIONS ET PRATIQUE

Le droit constitutionnel iranien prévoit une gestion de la vacance : la transition doit être “absorbée” par des mécanismes de continuité, puis validée par l'Assemblée des experts. En pratique, l'existence d'un comité restreint chargé d'accélérer la planification successorale est un point clé. Il vise précisément à éviter le scénario le plus dangereux : une période prolongée d'ambiguïté durant laquelle les factions testent leur rapport de force.

Dans ce cadre, la succession n'est pas une compétition ouverte : c'est une négociation contrainte entre pôles de pouvoir. Elle doit satisfaire trois conditions :

- ❑ **Cohésion sécuritaire** : le CGRI ne doit pas se sentir menacé par le successeur ;
- ❑ **Validité religieuse minimale** : la figure choisie doit être présentable au regard du récit fondateur du régime (légitimité religieuse suffisante et acceptabilité au sein des réseaux cléricaux) ;
- ❑ **Lisibilité institutionnelle** : les organes de validation doivent produire une continuité formelle, pour dissuader toute lecture de vacance.

Un signal important, dans la phase actuelle, est l'émergence **d'un courtier de crise capable de parler aux différentes factions**. Certains décrivent Ali Larijani comme un acteur central de la transition, annonçant la mise en place d'un dispositif provisoire et se positionnant au carrefour des dossiers critiques (sécurité intérieure, diplomatie, nucléaire). Cette centralité n'est pas un détail de personnes : elle illustre une loi politique simple, car en temps de choc, le système privilégie la continuité opérationnelle avant la solution idéale sur le papier.

QUELLES EVOLUTIONS POSSIBLES ?

Chercher à identifier des scénarios n'est pas l'ambition de ce rapport. En revanche, en croisant plusieurs trajectoires internes et externes, il est possible de dégager des implications différentes pour l'Iran et la stabilité régionale. D'autant plus que le régime vit une phase inédite, à savoir une succession « imposée » par des contraintes exogènes liées à l'attaque américaine et israélienne.

Scénario A — Continuité du régime

La succession est rapide, la communication officielle cherche à refermer la fenêtre d'incertitude, et l'appareil sécuritaire montre une cohésion affichée. Cette trajectoire peut même renforcer la résilience à court terme via un effet de rassemblement (*rally-around-the-flag*) : l'agression extérieure devient un carburant narratif pour discipliner l'interne. Dans ce cas, l'Iran peut chercher une riposte calibrée : suffisamment visible pour sauver la crédibilité, mais pas assez pour déclencher une coalition régionale totale.

Le pouvoir cherchera à présenter la mort du Guide comme un choc national et une agression extérieure, afin de provoquer un réflexe de rassemblement et de refermer l'espace politique interne. Mais l'effet réel n'est pas mécanique : l'opinion peut à la fois éprouver de la lassitude, de la colère ou une forme de fatalisme, sans que cela se transforme automatiquement en mobilisation de masse. Le point décisif reste donc la cohésion de l'appareil sécuritaire et la vitesse de la succession.

Scénario B — Divisions au sein du régime

C'est le scénario le plus risqué : non pas parce qu'il garantit une chute rapide, mais parce qu'un régime fragilisé peut devenir plus imprévisible. Si les factions divergent sur le successeur, sur la riposte, ou sur le nucléaire, la tentation d'une escalade externe pour consolider l'interne augmente. Et la crise actuelle a déjà montré que le Golfe peut être touché (l'Irak, Bahreïn, le Qatar, les EAU, l'Arabie Saoudite ou Oman peuvent en attester). Un Iran en recomposition, sans centre politique stabilisé, est un Iran où la logique de surenchère peut l'emporter sur la rationalité diplomatique.

Est-ce que cette fracture se fera au profit d'un pouvoir plus modéré ?

C'est une question à laquelle nous ne pouvons pas répondre tant le système a été verrouillé et les modérés (sans parler de l'opposition) sont au plus mal. Khamenei avait privilégié ces dernières années des hommes plus durs comme Raïssi, mais avec la mort de ce dernier, qui devait succéder au Guide Suprême, l'embarras fut grand. Les figures restantes du régime ne sont pas vraiment vues comme modérés (en atteste la réputation exécrationnelle de Mojtaba Khamenei, le fils du Guide).

La possibilité dans ce cas, et qui est voulue par beaucoup, est l'accession au pouvoir d'un modéré, ce qui permettrait un moment Gorbatchev et une érosion progressive du régime dur. En effet, une chute pure et simple du régime pour laisser place à une démocratie libérale (portée par le Shah) est illusoire et romantisée à l'extrême car elle ne prend pas en compte les réalités iraniennes. Une figure comme Lajani pourrait permettre cela, mais il est pour l'instant trop tôt pour en parler. La Chine de Xi, mise à mal par une guerre et ne voulant pas une chute du régime, car cela mettrait en péril ses approvisionnements en pétrole (la dépendance à Téhéran est réelle ici)

pourrait pousser pour une modération et donc le choix d'un guide suprême moins radical. En d'autres termes, pour signifier que Pékin en a assez et veut de la stabilité alors que Téhéran doit cesser les bêtises et rentrer dans le rang. La Chine pourrait ainsi se placer en médiateur, profitant de son aura (elle a permis la reprise des discussions entre Arabie Saoudite et Iran) pour jouer un rôle anti-occidental qui plairait beaucoup. Dans ce cas, la Chine pourrait tirer profit d'une situation qui lui semblait défavorable.

Si une option perçue comme "héréditaire" (autour de Mojtaba Khamenei, par exemple) s'imposait, elle ouvrirait **un risque de crise de légitimité** : contestation interne accrue, crispation cléricale, et besoin renforcé de coercition pour stabiliser la transition. Cela ne garantirait pas une chute, mais augmenterait la probabilité d'une escalade vers le militaire et d'un durcissement.

Scénario C — Transformation en État-caserne

Ici, la succession est formelle, mais le centre de gravité réel glisse vers le CGRI. La légitimité religieuse demeure une façade utile, tandis que les décisions stratégiques (répression, doctrine de riposte, seuil nucléaire) deviennent d'abord des décisions sécuritaires. Ce scénario est d'autant plus plausible que la crise actuelle est militaire et informationnelle : ce sont les structures coercitives qui assurent la continuité, pas les circuits électifs. Le CGRI est déjà au cœur de l'appareil d'État et de son économie politique, et l'ampleur des frappes peut paradoxalement accélérer cette logique de militarisation. On passerait en Iran d'une théocratie, à une véritable junte militaire (qui se cacherait derrière des illusions d'islamisme) mais avec une armée toute puissante.

La succession est souvent traitée comme un feuilleton de personnes ; c'est une erreur. C'est un mécanisme institutionnel conçu pour la continuité, et, en temps de guerre, la continuité favorise mécaniquement ceux qui possèdent la force, le renseignement et les communications. Même si la façade cléricale tient, le centre de gravité peut glisser vers une logique d'un régime moins autocratique et dur en apparence, mais plus sécuritaire dans la pratique. C'est ici que réside le risque majeur : non pas l'effondrement,

mais la mutation en État-caserne, où la crise devient une légitimité permanente.

Scénario D – Un Deal à minima (option la moins probable)

Seulement après un pic de violence, des coûts économiques forts pour les deux camps. En effet, aujourd'hui l'Iran semble dans une politique jusqu'au-boutiste, martyrisant Khomeini.

La question d'un accord redevient centrale, mais elle est souvent mal posée. Céder immédiatement après une décapitation serait politiquement suicidaire pour un système en transition : cela équivaldrait à reconnaître que la force dicte la légitimité. Deux trajectoires sont donc plus réalistes : (i) pas de deal à très court terme, avec une séquence de représailles visant à "effacer l'humiliation" avant d'ouvrir une fenêtre ; (ii) deal minimaliste et transactionnel, non pas une paix, mais un arrangement de désescalade et de vérification permettant de stopper l'hémorragie (sécurité de navigation, mécanismes AIEA, plafonds temporaires) contre des concessions limitées. Plus l'objectif affiché par les Américains est un changement de régime, plus Téhéran conclut que toute négociation est une ruse, et moins il a intérêt à signer.

De plus, l'Iran est en pleine crise de succession durant la guerre, ce qui explique qu'ils comptent se servir de la guerre, ou agression extérieure, pour solidifier un régime aux abois. Ainsi tout est possible, mais sauf si on force la main à l'Iran, une négociation rapide semble difficile...

TROIS INCONNUES QUI DECIDERONT DE L'ISSUE (IRAN, WASHINGTON, GOLFE)

(i) Iran : pragmatisme de survie ou durcissement militarisé ?

La transition peut ouvrir une option deal minimal (gel/contrôle contre allègement ciblé) si l'establishment cherche à respirer, mais elle peut aussi verrouiller l'État et traiter toute concession comme une faiblesse existentielle.

(ii) États-Unis : désescalade ou pression maximale ?

Le choix américain structurera les incitations internes iraniennes. Plus Washington apparaît viser une transformation profonde, plus l'appareil sécuritaire est incité à verrouiller. Plus Washington privilégie la stabilisation (même imparfaite), plus une fenêtre transactionnelle redevient imaginable.

La posture américaine alterne entre pression et recherche d'un accord minimal : la trajectoire dépendra des objectifs réels assignés à l'après-frappes (dissuasion, contrôle nucléaire, ou transformation politique)...

(iii) Alliés arabes : plateformes ou champs de bataille ?

La riposte iranienne ne doit pas être lue comme un simple signal symbolique : elle vise la **colonne vertébrale logistique et politique** du dispositif américain dans le Golfe. La logique n'est pas nécessairement de "détruire" l'adversaire, mais de **faire payer** en transformant une opération militaire en crise régionale : pression sur les bases, sur les hubs (ports, aéroports), sur la confiance des investisseurs. Ce qui fait foi n'est pas seulement la rhétorique, mais les comportements d'acteurs privés : routes modifiées, ports ralentis, congestion, et montée du risque de guerre dans les primes d'assurance, autant d'indicateurs que la région n'est plus un laboratoire contrôlable, mais un engrenage dont la dynamique échappe rapidement aux intentions initiales. Les réactions des capitales du Golfe dépendront du niveau de dommages, du risque d'enlèvement, et du coût économique. Les marchés ont déjà intégré ce choc (chute d'indices, arrêt de places, nervosité sur le détroit), et l'aviation commerciale subit des perturbations massives : c'est un signal que la zone arrière peut devenir un théâtre.

Autrement dit, la succession transforme la doctrine iranienne : **la guerre indirecte via les proxys n'est plus seulement une stratégie régionale, c'est un instrument de survie interne**, dont l'usage déterminera le niveau d'escalade et la capacité du régime à tenir.

LA FIN DE LA STRATEGIE DE SURVIE DU REGIME PAR SA DOCTRINE INTERNATIONALE ?

LA FIN D'UNE DOCTRINE : L'ARC CHIITE

La doctrine du régime iranien a toujours consisté à s'appuyer sur des réussites internationales contre ses ennemis à des fins de politique intérieure. **Cette stratégie semble avoir été battue en brèches depuis les derniers événements**, alors qu'elle était déjà dans un niveau de difficulté quasi-maximal au sortir de l'année 2025, qui vit Israël triomphé en partie du Hezbollah et du Hamas.

Le modus operandi iranien a longtemps consisté à limiter la confrontation directe en s'appuyant sur une guerre indirecte (Hezbollah, Houthis, milices chiites en Syrie/Irak, relais palestiniens). La séquence ouverte fin février 2026 ne nie pas cette doctrine, mais la requalifie : **l'Iran peut être entraîné dans une dynamique de frappes et de représailles plus directes, tout en conservant les proxys comme levier de pression graduée et de gestion du risque d'escalade.**

L'hostilité envers Israël, sous l'impulsion de Khomeini, s'est imposée comme un pilier idéologique du régime. À ce jour, certains réseaux d'influence relaient cette grille de lecture dans l'espace informationnel.

À la suite des événements récents, il est de plus en plus difficile pour l'Iran de compter sur ses proxys. L'affaiblissement de ces derniers pourrait être annonciateur d'un conflit « direct » avec Israël dans un proche futur. Mais la réaction des proxys à la mort de Khomeini sera à surveiller.

LA QUESTION DU NUCLEAIRE IRANIEN

L'ambition nucléaire iranienne a commencé dès 1959, avec l'appui des Etats-Unis. Le Shah considérait alors que le nucléaire était une soupape de l'extension de la puissance de son pays. La centrale de Bouchehr est lancée en 1975 par des sociétés allemandes (KWU/Siemens), puis le chantier est interrompu après 1979 ; les dates du début des années 1980 renvoient

surtout aux échéances initialement prévues, plus qu'à une mise en service effective. **L'Allemagne avait signé un accord pour terminer la construction dudit réacteur, le projet étant estimé à une valeur de 3 milliards de dollars.** Les Etats-Unis, à cette époque, voyaient cela d'un mauvais œil et interdisaient de façon générale aux entreprises US d'investir dans le programme nucléaire iranien. Ce n'est qu'en 1978 que le président américain Carter autorise les entreprises US à vendre des réacteurs nucléaires à l'Iran. Une relance notable du nucléaire a lieu à partir de 1984/85 (voir développements ci-dessus).

Les premiers soupçons sur la capacité nucléaire iranienne apparaissent de manière récurrente au début des années 1990, via notamment les rapports du Congrès américain et les évaluations de la CIA (voir notamment un rapport du 24 juin 1992 de l'Agence américaine pour le contrôle et de désarmement (ACDA). A noter que l'ACDA fut fermée en 1999).

Plus récemment, l'accord sur le Plan d'action global conjoint (*Joint Comprehensive Plan of Action*) de Vienne sur le nucléaire iranien (ou le « JCPOA »), signé le 14 juillet 2015 et endossé par la résolution 2231 du Conseil de sécurité des Nations unies, a conduit **l'Iran à accepter de limiter son enrichissement en uranium à 3,67%, de réduire son stock d'uranium à 300 kg**, de démanteler certaines installations, et accepter un régime de vérification très strict par l'AIEA (*International Atomic Energy Agency*). C'est donc dans ce contexte que l'AIEA a procédé à un examen sur le passé du programme nucléaire de l'Iran afin de clarifier les soupçons relatifs à la « possible dimension militaire » (*Possible Military Dimension*) de ses activités nucléaires antérieures.

Deux phénomènes sont observables en ce qui concerne la stratégie iranienne relative au nucléaire :

- **Accélération des débats nationaux sur le thème du nucléaire suite à l'escalade militaire israélo-iranienne de 2024** (*i.e.* velléités en faveur d'une militarisation des activités nucléaires), même si les annonces du président de la République islamique, Massoud

Pezeshkian, tendent à réaffirmer l'engagement du pays à ne pas rechercher le développement d'armes nucléaires, conformément à la fatwa du Guide suprême ([L'Iran apportera une réponse ferme à tout acte portant atteinte à sa sécurité \(Pezeshkian\)](#));

- **La provocation de l'Iran, en fonction des circonstances** : la République islamique ne cache plus sa capacité à se défendre, s'il en est besoin. Preuve en est la déclaration de l'ancien ministre des Affaires étrangères iranien, Kamal Kharrazi, affirmant que *« la politique de la République islamique [...] demeure en vigueur si la République islamique fait face à l'avenir à une menace existentielle, elle changera sa doctrine nucléaire. Nous avons actuellement la capacité nécessaire pour la fabrication d'une arme [atomique]. Seule la fatwa du Guide suprême interdit pour l'instant cette procédure »*¹⁵. Bien que cette remarque soit in fine cohérente avec la réflexion de Pezeshkian, force est de constater que la position des officiels iraniens se révèle plus assumée et agressive qu'avant.

L'AIEA a conclu que l'Iran a poursuivi des activités nucléaires de nature militaire au moins jusqu'en 2005. D'ailleurs, depuis l'accord de 2015, force est de constater que l'Iran a régulièrement entravé les missions d'expertise prévues par l'AIEA. En sus de ceci, l'AIEA notait par ailleurs en mai 2024 que les stocks d'uranium enrichi situés en Iran étaient supérieurs de trente fois à la limite autorisée par le JCPOA. Selon des éléments récents relayés par plusieurs médias à partir de sources proches des rapports de l'AIEA, le stock d'uranium enrichi jusqu'à 60% aurait atteint environ 440,9 kg avant les frappes. L'AIEA insiste en parallèle sur le caractère "indispensable et urgent" d'un accès et d'inspections, alors même que la visibilité sur certaines activités et sur l'état des stocks est devenue plus incertaine. Cette dégradation du contrôle renforce la dimension "seuil" : le nucléaire n'est pas seulement un programme, c'est un levier de dissuasion et une monnaie de négociation.

¹⁵ Voir site khabaronline.ir

L'auteur du « *Proche-Orient iranien* » (Camile Alexandre, auteure précitée plus haut) rappelle qu'en date de mai 2024, l'Iran avait installé environ 14 600 centrifugeuses, dont 7400 centrifugeuses avancées, interdites par le JCPOA, principalement à Natanz et Fordo. Le conseil des gouverneurs de l'AIEA a d'ailleurs adopté à cette date-là une résolution appelant l'Iran à coopérer davantage et à lever l'interdiction frappant certains inspecteurs.

Certaines puissances, à l'instar de la Russie, adoptent une approche ambivalente en ce qui concerne la question du nucléaire iranien. D'un côté, la Russie ne coopère plus de deux ans avec les puissances occidentales au Conseil de sécurité pour obtenir un renforcement des inspections de l'AIEA sur le territoire iranien ; de l'autre, la Russie semble toujours opposée à un retrait iranien du Traité de Non-Prolifération (TNP). L'avenir du JCPOA a pris une tournure nouvelle depuis le vendredi 6 février 2026. En effet, le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, s'est entretenu avec son homologue d'Oman, pays médiateur à des pourparlers centrés sur le nucléaire avec les Etats-Unis.

Les rapports entre l'Iran et l'Occident au sens large se délitent (inéluclablement ?) mais les sanctions et embargos contre l'Iran ne semblent pas, elles seules, endiguer la potentielle résurgence de l'Iran comme grande puissance régionale.

JUSQU'À UNE INFLUENCE EN EUROPE ET EN FRANCE

L'influence de la force AL-Qods en France :

Aujourd'hui, l'influence du réseau iranien en France et partout en Europe ne passe pas exclusivement par les voies traditionnelles que l'on avait l'habitude d'entendre. Dans son ouvrage « *La Pieuvre de Téhéran* », les auteurs Emmanuel Razavi et Jean-Marie Montali font un état des lieux assez troublant, invoquant des exemples tirés de la « vie réelle » contemporaine. Ces dernières années, la force Al-Qods a constitué un réseau d'espions et d'agents d'influence en Europe. Ce dernier agit via les ambassades iraniennes partout

en Europe mais également en actionnant ses relais au sein des diasporas chiites libanaise et iranienne.

Depuis 2020, **la Force al-Qods dirigée par le général Esmail Qaani. Lors de l'opération israélienne dite "Rising Lion" (13 juin 2025)**, des rumeurs et certains articles parlent d'une véritable élimination, mais aucune confirmation officielle durable n'a établi ce fait, et des apparitions publiques rapportées ensuite ont contredit l'hypothèse d'un décès confirmé. Au-delà des relais institutionnels, la bataille d'influence se joue aussi sur les réseaux sociaux et dans certaines diasporas, avec des narratifs qui servent parfois d'amplificateurs politiques. Cette dimension informationnelle mérite d'être traitée à partir de sources publiques et vérifiables, sans personnalisation inutile. Les événements du 7 octobre 2023 ont compliqué la gestion de ces tensions et contribué à durcir les perceptions, en aggravant la conflictualité informationnelle autour de l'Iran, d'Israël et des dynamiques diasporiques.

MAIS UNE RESILIENCE ?

POURQUOI LE REGIME TIENT TOUJOURS MALGRE DES PRESSIONS DE L'EXTERIEUR ?

« Les « **sanctions** » et contrôles internationaux vis-à-vis de l'Iran n'ont pas toujours l'effet escompté. Dont acte... les éléments susvisés ainsi que la position d'insoumission exprimée par le Guide à l'époque, après le cessez-le-feu du 24 juin 2025 : l'Iran ne supportera pas d'être relégué au rang d'une puissance moyenne. Les embargos successifs contre l'Iran semblent s'éterniser et se multiplier. Ce cadre a toutefois été bouleversé par la séquence de fin février 2026, qui transforme la "résilience" en test immédiat de succession, de chaîne de commandement et de gestion du risque d'escalade régionale. On parle souvent de chute potentielle du régime des mollahs... Est-ce à dire que l'Influence diplomatique de l'Iran se réduira inexorablement ? Que le régime se détruira de l'intérieur ?

Peu importe les événements, il est légitime de se demander si l'Iran ne joue pas de l'actualité pour satisfaire ses besoins diplomatiques ou si elle renaît

de ses cendres en permanence, en tirant à son avantage de chaque événement ou conflit dans lesquels le pays se trouve impliqué.

La récente actualité avec Israël corrobore quelque peu le postulat susvisé. Il s'agissait d'une frappe visant des responsables du Hamas présents à Doha, ce qui a directement affecté le rôle de médiation du Qatar et crispé une partie des partenaires arabes des États-Unis. Ainsi, **le raid israélien sur Doha daté du 9 septembre 2025 a quelque peu envenimé à nouveau le relatif apaisement consécutif au cessez-le-feu de juin 2025**. Ceci se comprend dans la mesure où ce genre d'opération pourrait largement contribuer à rendre difficiles les discussions entre les États-Unis et les monarchies du Golfe, d'autant plus que, rappelons-le, les accords d'Abraham avaient été conclu en 2020. **À la suite de cette attaque du 9 septembre, la réaction à chaud du premier ministre qatari ne s'est pas fait attendre, ce dernier ne cachant pas sa volonté de répondre à l'attaque israélienne dans un proche futur**¹⁶.

Toute dégradation durable des relations entre Washington et Doha affaiblirait un canal clé de médiation régionale, ce qui pourrait indirectement servir les intérêts de Téhéran. L'enjeu n'est pas une "fédéralisation chiite" hypothétique au Qatar, mais la capacité de l'Iran à exploiter les frictions diplomatiques pour élargir ses marges de manœuvre. En effet, bien que statistiquement les chiites ne font pas légion au Qatar (10% seulement environ), l'Iran pourrait utiliser ce fait « isolé » pour tenter de fédérer les chiites du Moyen-Orient et, potentiellement, se préparer à un conflit direct avec Israël dans un proche futur (voir rubrique ci-avant relatives aux *proxys* de l'Iran). Eu égard aux circonstances et évolutions actuelles, ceci n'est pas à exclure.

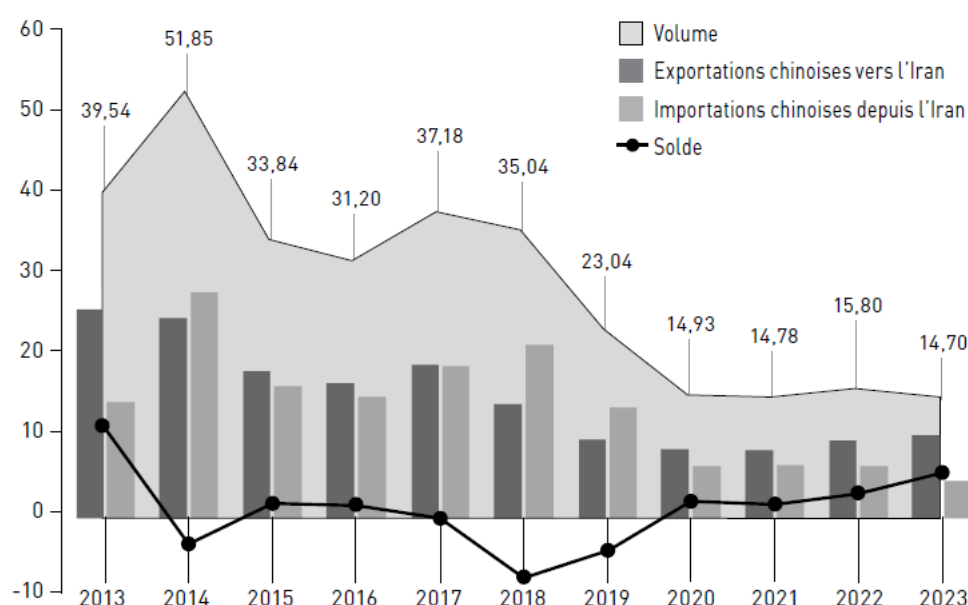
L'Iran reste désormais tributaire de bons rapports avec ses « **alliés** » russe et chinois. Le contexte actuel semble laisser transparaître l'espoir d'une réorientation géopolitique régionale au profit des rapports sino-iraniens

¹⁶ [La frappe israélienne sur Doha «a tué tout espoir» pour les otages à Gaza, estime le premier ministre qatari](#)

mais la pérennité de ces rapports semble incertaine. En effet, **depuis le début de la guerre, les alliés de l'Iran ne la soutiennent pas aussi activement que ce que leurs intérêts dans la zone auraient pu laisser suggérer.**

La Chine et l'Iran ont signé en mars 2021 un accord-cadre de coopération sur 25 ans. La littérature et plusieurs analyses ont évoqué des montants potentiels très élevés sur le papier, mais l'élément décisif est ailleurs : Pékin conserve une approche prudente pour limiter l'exposition aux sanctions et maintenir sa flexibilité commerciale. Autrement dit, le partenariat sino-iranien constitue un filet stratégique, mais pas une garantie automatique de "planche de salut" économique. (voir graphique ci-dessous¹⁷).

*La dynamique d'échanges bilatéraux entre la Chine et l'Iran, 2013-2024
(en milliards de dollars américains)*



Source : Amwaj.media (2024) (@O.V. Alexeeva avec Excel Microsoft).

¹⁷ « L'Iran, au cœur du grand jeu eurasiatique, la politique étrangère de Téhéran et ses relations avec ses partenaires stratégiques », chapitre 15 « Entre réalité et rhétorique – les enjeux du partenariat stratégique sino-iranien », sous la direction de Yann BREAUULT, Pierre JOLICOEUR et Pierre PAHLAVI, Presses de l'Université du Québec »

CES « MAUX-LA » GOUVERNANT L'IRAN : L'IMPOSSIBLE FIN DU REGIME ACTUEL

La matrice américaine (ce que Washington veut, et ce qu'il peut)

- Objectif non négociable : **empêcher l'Iran d'atteindre le statut de puissance nucléaire militaire.**
- Objectif de sécurité : **protéger Israël, sécuriser les forces US et limiter les pertes américaines dans la région.**
- Contrainte structurelle : **éviter une guerre longue et coûteuse,** politiquement difficile et économiquement risquée (énergie / détroits).
- Boîte à outils : **sanctions (dont maritimes), pression militaire graduée, diplomatie indirecte** (Oman/Genève), et **“deal partiel” possible** (gel/contrôle contre allègement ciblé).

Cette matrice explique l'alternance entre menaces et fenêtre diplomatique, visible dans la séquence de février 2026. La très récente actualité montre à quel point **les rapports diplomatiques entre l'UE et l'Iran se délitent et, surtout, deviennent incertains.** Le 29 janvier 2026, les ministres des Affaires étrangères de l'UE ont validé le principe de l'inscription de l'IRGC comme organisation terroriste, dans un contexte de durcissement lié à la répression interne. La décision a ensuite été formalisée/officialisée dans les semaines suivantes. Et la chef de la diplomatie européenne, Kaja KALLAS, de déclarer que « *tout régime qui tue des milliers de ses propres citoyens travaille à sa propre chute* ».

Comme à l'accoutumée, l'UE réagit souvent a posteriori, uniquement lorsque les Etats-Unis tranchent en faveur de telle ou telle position (en l'espèce, une attaque américaine en Iran n'est pas certaine).

La décision n'est pas tant impactante que ça, et reste *in fine* symbolique. La valeur des échanges entre l'UE et l'Iran a été ramenée de **12 Mds USD en 2017/2018 à 7 Mds USD en 2024/2025, soit une baisse de 43% sur la période**¹⁸. Cette mesure a une portée politique forte et un effet dissuasif/

¹⁸ [Relations bilatérales et accès au marché - IRAN | Direction générale du Trésor](#)

pénal accru (gel d'avoirs, criminalisation des soutiens matériels), mais son impact économique direct sur les échanges UE-Iran reste limité à court terme, compte tenu de la dégradation déjà avancée des relations et du poids des régimes de sanctions préexistants.

De plus, après les déclarations du chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghtchi, affirmant que les forces armées avaient « *le doigt sur la gâchette* », le chef de l'armée, Amir Hatami, a annoncé avoir doté **les régiments de combat de 1 000 drones**¹⁹. Le message est clair : l'Iran ripostera en cas d'agression physique de son territoire. De façon générale, les autres puissances du Moyen-Orient, à l'instar de l'Arabie Saoudite, ne sont pas forcément en faveur de l'adoption d'un régime démocratique libéral (au sens occidental du terme) par l'Iran, de peur d'un déséquilibre stratégie et diplomatique.

Si d'aucuns considéraient, depuis les récentes manifestations en Iran, qu'une chute du régime était inéluctable, une hauteur de vue semble nécessaire. Même si les dernières positions iraniennes sont en faveur d'une **position anti-nucléaire militaire**, force est de constater que ce genre de déclarations n'est qu'une façade pour alimenter encore plus la puissance de frappe militaire de l'Iran. Ce qui peut sembler paradoxal, mais l'expérience historique (voir les déclarations du président iranien ci-haut) sont plutôt en faveur de notre position.

L'Iran reste, pour le moment, à l'identique. Le conflit armé avec les USA / Israël est bien latent mais l'UE devrait plutôt arrêter ses effets d'annonce et se lancer dans une réelle diplomatie d'influence en subordonnant par exemple la « reprise » des échanges économiques, académiques etc. avec l'Iran, à condition d'avoir des garanties d'un changement de régime. L'UE devrait conditionner tout allègement ou toute reprise sectorielle (échanges économiques, académiques, coopération civile) à des garanties vérifiables de comportement : **coopération AIEA, plafonnement/monitoring de**

¹⁹ [L'Iran est prêt à une « riposte écrasante » face aux pressions internationales, déclare le chef de l'armée](#)

l'enrichissement, engagements de désescalade régionale et limitation des capacités de projection (drones, transferts). Dans une phase de succession, c'est le seul levier crédible : viser des résultats contrôlables plutôt qu'un objectif maximaliste non vérifiable. A notre sens, la provocation à l'américaine n'est pas ici de nature à garantir une transition douce et avérée du régime actuel iranien vers une réelle démocratie libérale, malgré les discussions inabouties récentes.

AU DETRIMENT DU SUD-CAUCASE ET DE LA REGION ?

Dans le cadre d'une rencontre organisée récemment par le président Trump (8 août 2025), **l'Arménie et l'Azerbaïdjan ont signé un accord de « paix »**. Ledit accord établit un corridor de transit stratégique (dans le Zangueour, territoire situé dans la province arménienne du Siounik, à la frontière du nord-ouest de l'Iran). L'intervention des Etats-Unis peut être interprétée comme une volonté de mainmise sur la zone en question. En effet, les USA bénéficient désormais de « droits de développement » sur les terres du corridor de Zangueour pour une durée de 99 ans.

Les Etats-Unis acceptent, en contrepartie, de lever les restrictions pesant depuis plusieurs années sur la coopération militaire entre le pays d'Illam Alyev et les USA. Le Corridor susvisé constitue non seulement un axe de transport mais aussi un « *accès stratégique entre la Turquie et l'Asie centrale* »²⁰, confirmant ainsi la progressive réalisation de l'idéologie panturquiste chère à la Turquie et à Erdogan.

Cet accord tend à réduire l'influence russe et iranienne dans la Caucase du sud, les USA pouvant désormais investir de façon importante dans ce corridor qui aura probablement vocation à acheminer des hydrocarbures. La Turquie en ressort également gagnante, puisque l'Iran se trouve désormais encerclé via la création de ce corridor. Déjà que son isolement diplomatique est avéré

²⁰ [Alexandre Del Valle : « La Turquie est l'un des grands bénéficiaires de la recomposition géopolitique du Caucase »](#)

depuis un certain temps...la pression sur son allié arménien ne facilite pas les choses.

L'amenuisement de l'influence iranienne vis-à-vis du voisin arménien est ici bien visible. L'exil forcé des arméniens du Haut-Karabagh de septembre 2023, « jetant sur les routes de l'exil 120 000 arméniens²¹ », n'a pas suscité un tollé médiatique particulier dans les pays occidentaux. En revanche, la stabilité régionale (jusqu'à l'Union Européenne d'ailleurs) est en jeu : laisser à l'Azerbaïdjan et à la Turquie « carte blanche diplomatique » viendrait à ruiner en quelques années la promesse d'une stabilité dans le Caucase tant recherchée après l'éclatement de l'URSS. Force est de constater que seule la Russie pourrait constituer la variable d'ajustement dans cette crise frappant de plein fouet l'Arménie et indirectement l'Iran. Ainsi, les velléités de Poutine de recréer un empire eurasiatique, endiguant les tendances panturquistes d'Erdogan pourraient paradoxalement favoriser l'accalmie dans cette région du Sud Caucase. A condition que les Etats-Unis, surtout depuis la signature de l'« accord » de paix susvisé, ne cautionnent pas dans le futur les provocations turques et azerbaïdjanaises vis-à-vis des arméniens sur place. De façon générale, les surfaces démographique et géographique de l'Arménie s'amenuisent de façon inquiétante. Dans les mois / années à venir, l'Iran n'aura probablement pas d'autre choix que d'établir une feuille de route solide et d'intensifier ses partenariats avec la Chine et la Russie notamment.

²¹ Article de Bertille Vaur paru dans Valeurs Actuelles, daté du 22 Septembre 2025, [Arménie : Le sort du Haut-Karabagh deux ans après l'offensive de l'Azerbaïdjan - Valeurs actuelles](#)

CONCLUSION

L'Occident pousse l'Iran vers des formats alternatifs (Russie, Chine, et plus largement un espace de coopération non occidentale) et cette dynamique n'est plus un mythe mais une réalité politique, d'autant plus que la crise actuelle accélère la logique de blocs. À dire le vrai, l'enjeu n'est pas de savoir si l'Iran choisit l'Est : l'enjeu est qu'il y est poussé par nécessité, et qu'une République islamique sous stress (militaire, économique et maintenant institutionnel) cherchera des garanties de survie là où elles semblent disponibles, même si elles sont imparfaites, conditionnelles, et parfois humiliantes. Mais la succession ouverte en 2026 change la nature de l'équation : ce n'est plus seulement une question d'alignements internationaux, c'est une question de forme d'État. Si la transition se stabilise rapidement, l'Iran peut devenir plus transactionnel (deal minimal, désescalade calibrée) ; si elle se militarise, l'Iran devient plus dur, plus opaque et plus dissuasif ; si elle se fracture, l'Iran devient plus imprévisible, et c'est là que réside le danger principal (et non, le retour de Pahlavi, surestimé par les Occident, ne simplifiera rien, bien au contraire.

Dans tous les cas, la décapitation n'est pas synonyme d'effondrement ; elle peut accélérer une transformation : d'une théocratie gouvernée par arbitrage religieux vers une théocratie surveillée, puis pilotée, par l'appareil sécuritaire. Et trois inconnues demeurent, dont l'importance est trop souvent sous-estimée dans les analyses rapides :

- **L'Iran deviendra-t-il plus pragmatique ou plus militarisé ?** (autrement dit : négociation de survie ou durcissement existentiel) ;
- **Les États-Unis choisiront-ils la désescalade ou la pression maximale ?** (et surtout : quel objectif assignent-ils à "l'après", une stabilisation vérifiable ou une transformation politique) ;

- **Les alliés arabes resteront-ils des plateformes ou deviendront-ils des champs de bataille ?** La crise actuelle a déjà livré un signal : le Golfe n'est plus une arrière-base intangible ; il peut être touché, perturbé, fragilisé, et la stabilité économique régionale devient un facteur stratégique à part entière.

C'est précisément maintenant que le rôle de l'Union européenne, et plus particulièrement de la France, devrait poindre, non pas dans le registre de l'incantation morale, mais dans celui de la diplomatie de résultats vérifiables. L'UE n'a pas les moyens d'un grand soir iranien ; elle peut en revanche peser sur les paramètres contrôlables : mécanismes d'accès et de vérification, plafonnement/monitoring de l'enrichissement, engagements de désescalade régionale, limitation des transferts capacitaires (drones, vecteurs), et sécurisation des routes commerciales et énergétiques.

À cet égard, la configuration française (puissance nucléaire hors Nuclear Planning Group, tradition d'autonomie stratégique, capacité de dialogue et de médiation) constitue un socle d'indépendance pour proposer une initiative utile : non pas une conférence grandiloquente, mais un format de stabilisation crédible, associant les puissances directement happées par les tensions du Moyen-Orient, avec une feuille de route appuyée sur le droit international public (non-ingérence, sécurité de la navigation, protection des civils, vérification). L'objectif n'est pas de refaire le monde, mais d'éviter que la succession iranienne ne devienne le détonateur d'un enchaînement régional incontrôlable, et que l'Iran, au lieu de changer de régime, ne change de nature : vers l'État-caserne, la dissuasion de seuil, et la guerre prolongée.

Par **Antranig Kevorkian**, Analyste international au Millénaire

Crédit photo : [Khamenei at the grave of Hassan Tehrani Moghadam 2](#), de Khamenei.ir, via Wikimedia Commons, license CC BY-SA 4.0.



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Directeur général : Matthieu HOCQUE

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clément PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Florian GERARD-MERCIER

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*